

Communiqué de presse

Paris, le 16 juillet 2007

Le CREDIT AGRICOLE et RESEAU ENTREPRENDRE renforcent leur collaboration en matière de soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises en signant un accord cadre national.

Guillaume ROUSSEAU, Directeur général adjoint en charge du développement des Caisses régionales à la Fédération Nationale du Crédit Agricole, Bruno CARLES, Directeur des marchés des entreprises, des collectivités publiques et des professionnels à Crédit Agricole S.A. et Patrick DARGENT, Président de RESEAU ENTREPRENDRE ont signé ce jour un accord national ayant vocation à être décliné, par des conventions spécifiques, au niveau de chaque Caisse régionale et des associations régionales de RESEAU ENTREPRENDRE.

La Fédération Nationale du Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. et RESEAU ENTREPRENDRE, ont décidé de donner un cadre général aux coopérations et partenariats régionaux en cours, objets de conventions de partenariat déjà existantes au niveau local. A ce titre, la FNCA et Crédit Agricole S.A. deviennent partenaires de RESEAU ENTREPRENDRE et soutiennent certaines de ses actions de développement.

L'accord prévoit :

- d'apporter le conseil bancaire dès l'accueil aux créateurs et repreneurs, en leur laissant, toutefois, le libre choix de leurs partenaires financiers,
- de contribuer à la meilleure compréhension de la relation à la banque dans un appui aux formations et actions de sensibilisation des associations,
- d'abonder le fonds d'intervention pour les prêts d'honneur des associations membres de RESEAU ENTREPRENDRE sous forme de prêts à taux zéro.
- de collaborer sur les travaux d'études et d'échange des pratiques en matière de création et de reprise d'entreprises.

Guillaume ROUSSEAU et Bruno CARLES se « félicitent de ce rapprochement avec RESEAU ENTREPRENDRE, acteur reconnu d'utilité publique. Il permet de donner au Crédit Agricole, leader sur le marché des professionnels et de l'entreprise, un élan supplémentaire à sa stratégie de développement vers cette cible, déjà initié avec des partenariats comme notamment France Initiative Réseau fédérant les plateformes d'Initiative Locale, L'ADIE, France Active, Envie d'Agir, le Concours Talents des Boutiques de Gestion ou avec OSEO. L'objectif du partenariat avec RESEAU ENTREPRENDRE est de mettre en place une relation durable avec l'ensemble des réseaux d'accompagnement déjà partenaires du Crédit Agricole ».

Pour Patrick Dargent, « *cette coopération permet à RESEAU ENTREPRENDRE d'amplifier son action visant à offrir une gamme de services complète à l'intention des créateurs et repreneurs de futures PME. Une aide qui se concrétise par un accueil qualifié, la validation de leurs projets par des chefs d'entreprises, un prêt d'honneur au créateur ou repreneur, et un suivi post création pendant une période d'au moins deux ans.*

Cette coopération permettra à RESEAU ENTREPRENDRE d'offrir un accès facilité et élargi des porteurs de projets accompagnés aux financements bancaires. L'engagement du Groupe Crédit Agricole confortera aussi l'action des 35 associations membres de RESEAU ENTREPRENDRE, facilitant leur développement par l'accès à un plus grand nombre de projets, soit créateurs, soit repreneurs à potentiel, sachant que ces projets doivent déboucher sur des créations d'emplois. ».

A propos de RESEAU ENTREPRENDRE

Mouvement fondé en 1986 par André Mulliez et quelques associés familiaux, RESEAU ENTREPRENDRE regroupe **2 700 chefs d'entreprise au sein de 35 associations** réparties sur l'ensemble du territoire national et se développe selon un rythme de lancement de 2 ou 3 nouvelles associations par an. L'action de RESEAU ENTREPRENDRE a généré 20 000 emplois depuis 1986.

Du fait de ses spécificités et de son positionnement unique dans le secteur de la création de PME, RESEAU ENTREPRENDRE a été **reconnue d'utilité publique en janvier 2003**.

RESEAU ENTREPRENDRE est en effet le **seul organisme français centré sur l'accompagnement des entreprises à fort potentiel de création d'emplois**. C'est à ce titre que de nombreuses entreprises lauréates font partie des 2 000 PME indépendantes labellisées par le **Programme «Gazelles»**, lancé en mai 2006 par le Ministre des PME.

L'originalité de RESEAU ENTREPRENDRE se situe autour de quatre axes d'intervention et de services au créateur : l'évaluation / validation des projets de création, l'octroi de prêt d'honneur, sans intérêt, ni garantie (24KEuros en moyenne), l'intégration dans les réseaux économiques locaux, un accompagnement pendant au moins 2 ans

Plus d'informations sur www.reseauentreprendre.org